



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE PRODUCTIVITE ET DE RESILIENCE DES MOYENS DE SUBSISTANCE RURAUX –
RIZ PLUS

Crédit IDA 7280-MG

Avis Spécifique d'Appel d'Offres (AAO)

Appel d'Offres pour Fournitures (Processus à Une Enveloppe)

Appel d'Offres No : **001-2025/MINAE/SG/RIZPLUS/RFB**
Projet : **Projet de Productivité et de Résilience des Moyens de Subsistance Ruraux – Riz Plus (P175269)**
Acheteur : **Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage – Unité de Gestion du Projet Riz Plus**
Pays : **République de Madagascar**
Intitulé du Marché : **Fourniture et livraison de Pesticides dans le cadre d'appui à la grande saison 2025-2026 dans les Régions Alaotra Mangoro et Sofia (FRN-04-25/RIZPLUS/RFB)**
Crédit No : **IDA 7280-MAG – COFN-C2530**
Emis le : **29/08/2025**

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le *Projet de Productivité et de Résilience des Moyens de Subsistance Ruraux - Riz plus*, et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre des Marchés **Fourniture et livraison de Pesticides dans le cadre d'appui à la grande saison 2025-2026 dans les Régions Alaotra Mangoro et Sofia**.

Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera la méthode de décaissement par Paiement Direct, telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement.

2. L'Unité de Gestion du *Projet de Productivité et de Résilience des Moyens de Subsistance Ruraux - Riz plus*, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour **fournir et livrer 13,375 litres d'herbicides et 20,000 litres d'insecticide, sous forme liquide en bouteilles plastiques de 500 ml, munies d'une étiquette détaillant le nom du produit et le**



mode d'utilisation. La livraison doit être effectuée au plus tard 45 jours calendaire suivant la notification du marché, conformément au calendrier agricole local, pour la campagne rizicole 2025/2026. Les spécifications précises des semences de riz certifiés, les exigences de contrôle et de vérification, conditions de stockage, ainsi que le calendrier de livraison, sont définis dans la Section VII du dossier d'appel d'offres.

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence Nationale (AON) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale *daté de novembre 2020*, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.
4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet de Productivité et de Resilience des Moyens de Subsistance Ruraux - Riz plus, Bureau de la Passation des Marchés, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau, de 08h30 à 16h30 à l'adresse mentionnée ci-dessous.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous. Le document d'appel d'offres sera adressé par voie électronique ou à récupérer en main propre à l'adresse indiquée ci-dessous.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse indiquée à la fin de cet avis au plus tard le **29 septembre 2025 à 10 :00, heure de Madagascar**. La soumission des offres par voie électronique *ne sera pas* autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous le **29 septembre 2025 à 10 :00 a.m, heure de Madagascar**.
7. Toutes les offres doivent comprendre **une Garantie de l'Offre**, pour un montant de **QUARANTE DEUX MILLIONS ARIARY (42 000 000,00 MGA)**, ou son équivalent en devise librement convertible à la date limite de dépôt des offres.
8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.
9. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Nom de l'Agence d'exécution : **Unité de Gestion du Projet RIZ PLUS**

Nom et titre du responsable : **Monsieur RAKOTOVOLOLONALIMANANA Herizo**

Bureau : **Passation des Marchés de l'UGP Riz Plus, 2ème étage**

Adresse : **Bâtiment « FIADANANTSOA », lot II Y 53 Bis, Avaratr'Antanimora (près de la Gastronomie Pizza) – 101 – Antananarivo, Madagascar**

Adresse électronique : **cna.rizplus@gmail.com ;**

copie : **rizplus-pm@googlegroups.com**



Le Coordonnateur National pi

Monsieur RAKOTOVOLOLONALIMANANA Herizo